

PASS Rendez-vous aux jardins

Dans le cadre des Rendez-vous aux jardins 2019, le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, lance un nouvel outil le *pass rendez-vous aux jardins* dont l'objectif est de proposer au public à découvrir une variété de jardins sur un même territoire et de favoriser l'élargissement des publics.

Chaque propriétaire de jardin, privé et/ou public, est invité à s'associer à deux ou trois jardins situés, si possible, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, afin de constituer un circuit idéalement formé de types différents de jardins. Pour caractériser ce circuit et créer des circuits de visites inédits, des noms peuvent éventuellement être attribués à chacun de ces circuits et des animations (jeux, ateliers....) peuvent se poursuivre d'un jardin à l'autre.

Afin d'activer ce pass, le premier jardin accorde une réduction du tarif habituel de l'ordre de 30% et remet au visiteur un document le *pass rendez-vous aux jardins* qui lui permet de visiter les deux ou trois autres jardins associés en bénéficiant d'une réduction préférentielle de 50%. Cette initiative a, en outre, l'avantage de créer des circuits de visites inédits.

Plus d'informations sur le [site national](#)